

01/09/2022



Accueil de Loisirs
De l'Épine Guyon

Projet pédagogique
LEFEVRE JEROME / BESNARD STEPHANIE

Sommaire

<u>LE CONTEXTE SOCIAL, CULTUREL ET EDUCATIF</u>	Page 2
<u>LES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES</u>	
<i>L'orientation éducative de la ville de Franconville</i>	Page 3
<i>Les objectifs généraux et pédagogiques de l'accueil de loisirs</i>	Page 4
<u>FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL</u>	
<i>Le descriptif de l'accueil de loisirs</i>	Page 7
<i>Les horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs</i>	Page 7
<i>La journée type du mercredi et des vacances</i>	Page 7
<i>L'accueil du matin</i>	Page 8
<i>La collation du matin, le repas, le goûter</i>	Page 8
<i>L'accueil du soir</i>	Page 9
<i>Le programme d'ateliers sur les temps périscolaires et de pause méridienne</i>	Page 9
<i>Le programme d'activités des mercredis</i>	Page 10
<i>La petite section</i>	Page 10
<u>L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</u>	
<i>L'organigramme de l'équipe</i>	Page 11
<i>Les rôles et fonctions du directeur</i>	Page 12
<i>Les rôles et fonctions des animateurs</i>	Page 12
<i>Les projets d'animation</i>	Page 12
<u>LE BUDGET ET LES PARTENAIRES</u>	
<i>Le budget alloué</i>	Page 13
<i>Les partenaires</i>	Page 13
<u>LES INFORMATIONS IMPORTANTES</u>	Page 14
<u>LA SECURITE DE TOUS</u>	
<i>La sécurité : procédure anti-intrusion – exercice d'évacuation</i>	Page 15
<i>Les pauses de l'équipe pédagogique</i>	Page 16
<u>L'EVALUATION</u>	Page 17
<u>LA CONCLUSION</u>	Page 18

Le contexte social, éducatif et culturel

Franconville est une ville du Val d'Oise, elle a 34 920 habitants en 2018. La mairie de Franconville, située 11 rue de la Station 95130 Franconville, permet aux enfants du territoire d'être accueillis sur l'ensemble des accueils de loisirs maternelles et élémentaires.

Contact du service enfance : direction.enfance@ville-franconville.fr

01.39.32.68.26

L'accueil de loisirs de l'épine Guyon est une structure municipale, située chemin de l'épine 95130 Franconville, près du CSL. De plus, nous identifions l'accueil de loisirs de l'épine Guyon comme étant un accueil maternel. Les enfants scolarisés en école élémentaire sont également accueillis le mercredi et les vacances scolaires à l'accueil de loisirs de l'épine Guyon en attendant la réouverture de l'accueil de loisirs d'Arc en ciel.

Nous accueillons sur le temps méridien environ 450 enfants âgés de 6 à 11 ans ; 90 enfants en moyenne, âgés de 3 à 11 ans, sur les temps périscolaires ; et en moyenne 110 enfants âgés de 3 à 11 ans les mercredis.



Les objectifs éducatifs et pédagogiques

L'ORIENTATION EDUCATIVE DE LA VILLE DE FRANCONVILLE

L'action des accueils de loisirs est, à la fois, spécifique et complémentaire de celle de l'école, des parents, des différents acteurs éducatifs, culturels et sociaux. Les accueils de loisirs sont des espaces ludiques mais aussi des lieux d'apprentissage, espaces évolutifs de liberté, de découverte, de préparation à la citoyenneté, ils devront répondre aux besoins de loisirs et aux intérêts de l'enfant en basant leurs actions sur les priorités suivantes :

Proposer un climat scolaire serein par l'apprentissage du vivre-ensemble.

Promouvoir l'engagement citoyen et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable.

Sensibiliser et donner goût aux enfants à la culture et au sport.

La démarche : Les actions seront mises en place lors des différents temps périscolaires et extrascolaire : le matin, la pause méridienne, le soir, le mercredi et les vacances.

Le mercredi, le plan mercredi sera mis en œuvre.



LES OBJECTIFS GENERAUX ET PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

➤ **Laisser les enfants tendres vers l'autonomie***

L'autonomie permet à un enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Le besoin d'autonomie évolue pendant toute l'enfance. C'est un élément essentiel de la confiance en soi.

Objectif Pédagogique	Vie quotidienne	Action
Stimuler la curiosité des enfants Responsabiliser chaque enfant en lui donnant de l'importance ou des responsabilités adaptées à son âge	Apprentissage des tâches de la vie quotidienne	Mise en place de règles pour chaque activité
	Se repérer dans l'espace et le temps	Forums (réunions d'enfants)
	Accompagnement dans la gestion des conflits	Lors des activités, les enfants auront la possibilité de s'aider et de mettre en place eux-mêmes des activités
	Interaction avec les autres et apprendre à gérer les émotions	Mise en place de « rôles » afin de responsabiliser et de permettre une meilleure gestion de la vie quotidienne
	Apporter de la bienveillance dans l'apprentissage à l'autonomie	

* L'autonomie est une notion parfois difficile à expliquer. Effectivement, nous, les adultes, avons, certaines fois, des difficultés à faire les choses tout seul. Notre objectif, ici, est d'amener les enfants à devenir autonome sachant pertinemment que l'autonomie s'acquière avec le temps.

➤ **Sensibiliser les enfants au « vivre ensemble »**

La socialisation permet aux enfants d’acquérir les valeurs, les habitudes pour devenir un membre responsable de la société. Cela inclut la politesse, les règles de sécurité et les bases de la communication avec les autres.

Objectif Pédagogique	Vie quotidienne	Action
Inciter les enfants à se respecter et à respecter les autres	Mise en place de règles de vie	Les enfants auront le choix des activités
	Mise en place de la journée en respectant le rythme des enfants	Mise en place de jeux coopératifs
Développer l’empathie, la compréhension de la diversité, à prendre en compte l’autre	Être à l’écoute des enfants	Mise en place d’activités répondant à leur besoin (suivant l’âge, suivant les enfants...)
	Maintenir un lien avec les familles et l’Education Nationale	Temps d’échange
Favoriser l’entraide et le partage		Projets en partenariat avec l’Education Nationale

➤ **Développer la tolérance des enfants**

Lorsqu'un enfant a une bonne estime de lui, il s'accepte tel qu'il est et a une image positive de lui. Cela lui permet de se sentir aimé et en sécurité, pour faire face aux défis de la vie.

Objectif Pédagogique	Vie quotidienne	Action
Valoriser les choix et les interventions des enfants	Encourager les enfants à être généreux et à partager avec les autres.	Découverte d'autres activités, du handicap et de la citoyenneté
Sensibiliser l'enfant dans les moments de vie collective à l'importance d'adopter un comportement citoyen à l'intérieur ou l'extérieur de la structure	Apprendre à l'enfant le respect, et les aider à trouver un terrain d'entente	Mise en place d'actions citoyennes sur le temps de la pause méridienne
Sensibiliser les enfants au handicap		Mise en place du Conseil Municipal des enfants
		Ateliers autour du handicap
		Ateliers autour de la thématique du harcèlement

Le fonctionnement de l'accueil

LE DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs de l'épine Guyon est déclaré à la Direction Départemental de la Cohésion Sociale sous le n° d'habilitation suivant : 0950051AP000521-E01.

L'accueil est indépendant des écoles élémentaires et maternelles mais il est commun avec les réfectoires pour les temps de repas.

Ce dernier est constitué de cinq grandes salles d'activités/réfectoires aménagés de manière à ce que les enfants puissent identifier plusieurs espaces de vie, notamment l'espace pour les jeux de construction, l'espace pour les jeux de société, l'espace bibliothèque... Nous y retrouvons également un espace adulte pour le travail administratif ainsi que la préparation des activités.

Il est également équipé de deux toilettes, un pour les maternelles et un pour les élémentaires (cabines) pour respecter la mixité pour l'accueil des enfants élémentaires les matins et soirs.

Les espaces extérieurs sont composés de trois grandes cours : deux étant les cours des élémentaires à proximité des écoles EG1 & EG2 et l'autre étant la cour de l'école maternelle équipée de structure de jeux. De plus, nous avons également accès à un plateau doté de cages de Handball et de paniers de Basket, d'un gymnase, d'un jardin potager ainsi que d'une cour liée à l'accueil de loisirs.

LES HORAIRES D'OUVERTURES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Nous proposons un accueil des enfants sur différents temps de la semaine.

Le temps périscolaire du matin de 7h00 à 8h20 et le temps périscolaire du soir de 16h30 à 19h00. Nous animons également les enfants sur le temps de la pause méridienne de 11h30 à 13h20.

Nous accueillons aussi les enfants sur les journées du mercredi et les vacances de 7h00 à 19h00.

LA JOURNEE TYPE DU MERCREDI ET DES VACANCES

7h00 – 9h00	Accueil du matin, proposition de petits déjeuners
9h00 – 10h00	Temps d'échange et temps libre
10h00 – 12h00	Activités
12h00 – 13h00	Repas, temps d'échange
13h00 – 14h00	Dortoir / Temps calme
14h00 - 16h00	Dortoir / Activités
16h00 – 16h30	Goûter, temps d'échange
16h30 – 19h00	Accueil du soir

Il est possible de modifier cette journée en fonction du planning.

L'ACCUEIL DU MATIN

L'accueil du matin est organisé de manière à ce que les familles soient accueillies dans de bonnes conditions et que les enfants puissent s'éveiller davantage pour rentrer en classe.

Cela signifie qu'un animateur est présent à la porte de l'accueil, afin d'établir le premier contact avec la famille et l'enfant, d'inscrire les enfants au registre d'inscription et de répondre aux questions des parents et/ou les informer sur l'organisation, le fonctionnement de l'accueil.

Quatre autres animateurs sont présents dans les salles d'activités afin d'encadrer et animer les enfants. Arrivés à 7h00, les enfants pourront, à leur choix, se reposer ou s'éveiller davantage sur des jeux libres ou une animation proposée par un animateur.

Il sera proposé, le matin, des animations autour de jeux de société, des jeux extérieurs, des ateliers créatifs et culturels et enfin des ateliers d'expression corporelle et orale.

A 8h20, les enfants en école maternelle sont amenés en classe par les animateurs. La transmission des informations se fait entre les animateurs et les enseignants. Pour les enfants se trouvant en école élémentaire, trois animateurs les accompagnent dans la cour à 8h20. Il est important de préciser que cette organisation est présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi n'ayant pas classe, les enfants restent avec l'équipe d'animation.

A noter que sur le temps du mercredi, une organisation similaire est mise en place.

LE PETIT DEJEUNER, LE REPAS, LE GOUTER

Le déjeuner du mercredi est prévu de 11h30 à 13h00. Les menus sont affichés à l'entrée de l'accueil de loisirs chaque semaine.

Le goûter quant à lui est prévu à 16h00. Nous retrouvons dans sa composition un laitage, un fruit et/ou un féculent.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les horaires de repas et du goûter sont quelque peu différentes. Le repas et le goûter sont respectivement compris entre 11h30 et 13h30, et 16h30 et 17h15.

Lors de cette pause méridienne de la semaine, les animateurs récupèrent les enfants dans la cour sauf pour les CP où les animateurs dédiés les récupèrent dans les classes. Pour ce qu'il s'agit du moment de transition avec l'éducation nationale à 13h20, les animateurs ont pour mission de communiquer visuellement ou oralement avec les enseignants. Les enfants mangent en 2 services. Pendant qu'un groupe est en cantine, l'autre est dehors où sont proposées des ateliers divers et variés.

Le mercredi, les maternels mangent dans le réfectoire maternel en un service. Pour les élémentaires, deux services sont proposés afin que les réfectoires ne soient pas surchargés pendant le temps de la pause repas.

Lors de la préparation, les agents de restauration pour les repas et les animateurs pour la collation et le goûter respectent les normes HACCP. Le directeur se porte garant de l'hygiène lors de ces différents temps de restauration.

Les menus sont élaborés par la cuisine centrale et respectent les besoins nutritionnels d'un enfant selon la pyramide des aliments qui constituent les 7 catégories d'aliments.

L'ACCUEIL DU SOIR

L'accueil du soir est organisé de manière à ce que les enfants retrouvent leurs parents dans de bonnes conditions et que ces derniers puissent s'amuser autour d'animations ludiques.

Cela signifie que deux animateurs (1 maternel, 1 élémentaire) sont présents à la porte de l'accueil et à la porte de la salle rose afin de s'assurer que chaque enfant est remis à ses parents, de vérifier que chaque enfant soit noté sur la feuille d'émargement et de répondre aux questions des parents et/ou les informer sur l'organisation, le fonctionnement de l'accueil, le déroulement de la journée. Nous tenons également à retranscrire au mieux la journée des enfants aux parents.

Un animateur supplémentaire est positionné comme navette afin d'aller chercher les enfants élémentaires dans les salles où en activité. Les autres animateurs sont positionnés dans chaque salle ou en atelier.

Les CP sont récupérés à 16h30 aux abords des classes de manière à ce qu'ils puissent être notés au registre des inscriptions. Il est important de préciser que cette organisation est présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi n'ayant pas classe, les enfants restent avec l'équipe d'animation.

Un goûter est mis à disposition pour les enfants. Chaque groupe le mange dans sa salle.

Dès lors que le goûter est terminé, les enfants pourront, à leur choix, jouer librement ou participer à une activité proposée par un animateur.

Il sera proposé, le soir, des animations autour de jeux de société, des jeux extérieurs, des ateliers créatifs et culturels et enfin des ateliers d'expression corporelle et orale. Les projets d'animations seront élaborés et menés sur les temps périscolaires du matin et du soir en complément du mercredi.

A 18h30, les enfants rentreront dans l'accueil de loisirs, un temps de retour au calme sera proposé par l'équipe d'animation afin de répondre au rythme des enfants. Ce temps sera animé par un atelier de lecture ou d'expression orale. Effectivement, les enfants partants tardivement rentreront chez eux, prendront sans doute la douche, mangeront, puis iront dormir. Nous pensons qu'il est préférable de mettre en place ce temps dans la continuité de ce que proposent les parents.

LE PROGRAMME D'ATELIERS SUR LES TEMPS PERISCOLAIRE ET DE PAUSE MERIDIENNE

Le programme des ateliers du matin, de la pause méridienne et du soir sont définis en amont par l'équipe en prenant en compte la volonté des enfants et leurs besoins. Nous proposons également un panel d'ateliers divers et variés tel que des ateliers sportifs, artistiques, manuels, scientifiques, d'échanges, de réflexion en lien avec des thématiques spécifiques (handicap, Téléthon, droits des enfants...).

Ces ateliers sont souvent proposés dans des lieux adaptés à leur nature. Les jeux collectifs et sportifs sont sur le plateau et dans le gymnase. Les ateliers créatifs, scientifiques, manuels et de jeux de société peuvent être faits sous le préau ou dans la salle d'art située dans l'école EG1 ainsi que dans les salles d'activités de l'accueil de loisirs pour les temps du matin et du soir. De plus, les ateliers artistiques sont souvent proposés dans la cour. Enfin, l'ensemble des ateliers d'échanges et de réflexions peuvent être proposés dans tout type de lieu.

LE PROGRAMME D'ACTIVITES DES MERCREDIS

Le programme d'activités sera organisé de la manière suivante : 2 séquences d'activité de 2 heures avec un début d'activité à 10 heures et une fin à 16 heures.

Ces 2 séquences se composent de la manière suivante :

- 1 à 2 heures d'activité liée au projet d'animation
- 1 à 2 heures d'animation autour de différents supports (jeux de société, jeux d'extérieurs, activités manuelles, activités artistiques...). Ces séquences d'activités sont modulées selon la fatigue des enfants, leur réactivité...

Une fois par mois l'équipe d'animation propose un grand jeu en fusionnant les élémentaires et les maternels. L'objectif étant que les grands élémentaires puissent accompagner les plus petits dans le but de partager, s'entraider, responsabiliser les plus grands et d'inclure les plus petits.

Les activités prévues peuvent être amenées à être modifiées en fonction des conditions météorologiques et seront systématiquement remplacées par une activité de substitution.

L'ensemble des enfants participent aux activités au vu du nombre d'enfant accueillis en respectant leur libre arbitre.

LA PETITE SECTION

Une attention particulière sera portée aux nouveaux arrivants de l'école maternelle : les petites sections, d'autant plus au début de l'année scolaire.

Les mercredis, les petits restent entre eux quand les moyens et grands sont mélangés, on parle de « cloisonnement ». Ce dernier est mis en place pour une durée plus ou moins longue en fonction des observations de l'équipe pédagogique.

Ce cloisonnement va permettre aux animateurs de se concentrer de manière plus spécifique avec les petites sections sur le développement des notions d'autonomie, de motricité et motricité fine, d'espaces et de temps. Ensuite, en fonction de l'assimilation globale du groupe, les petits seront amenés à rejoindre les moyens/grands.

Enfin, durant les mercredis et les vacances scolaires, nous maintenons le temps de sieste pour les petites sections. Celui-ci démarre autour de 13h30 et peut durer jusqu'à 16h, heure de la prise du goûter.

L'équipe pédagogique

L'ORGANIGRAMME DE L'EQUIPE



L'équipe pédagogique de l'accueil de l'épave Guyon s'inscrit dans un organigramme plus grand, impliquant la direction du service enfance, la direction générale des services, ainsi que l'élu à l'enfance et monsieur le Maire.

LES ROLES ET FONCTIONS DU DIRECTEUR

Le directeur a le devoir de répondre aux 5 fonctions de direction qui lui incombent : élaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif, coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation, diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil, développer les partenariats et la communication.

En complément de ces fonctions le directeur se doit de transmettre et partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

C'est également le rôle du directeur d'adopter différentes casquettes selon les situations. Il se doit d'être formateur, accompagnateur tout en manquant son équipe d'animation. Il est le premier garant de la sécurité physique, morale des mineurs. Il se doit d'être un représentant et porte-parole de l'organisme pour lequel il travaille, la mairie de Franconville.

Contact du directeur :

Besnard Stéphanie : 06.33.50.20.38

Boutroue Joris : 06.08.01.18.56

Lefevre Jérôme : 06.87.03.62.62

LES ROLES ET FONCTIONS DES ANIMATEURS

L'animateur est avant tout garant de la sécurité physique, morale des mineurs. Il est un accompagnateur, un guide et un référent pour ces derniers. Il se doit d'être à l'écoute tout en étant un modèle d'autorité. Il se doit de travailler en équipe tout en étant capable de prendre des initiatives individuelles.

Tout comme le directeur, l'animateur se doit de répondre aux 5 fonctions déterminées par la D.D.C.S.

LES PROJETS D'ANIMATION

Le projet d'animation est un document décrivant les actions et activités que nous mettons en place avec les enfants. Ces actions sont réfléchies, mesurées, mises en place et évaluées par les animateurs. Ce sont ces derniers qui élaborent le projet d'animation en cohérence avec le projet pédagogique et s'inscrivent dans la démarche du projet éducatif.

Cette année, les animateurs proposent divers projets d'animation sur différents temps de la journée :

- Projet jardinage
- Projet expression corporelle
- Projet découverte de discipline sportive
- Projet jeux
- Projet inter-centre autour du jeu collectif

- Projet culinaire à travers le monde
- Projet danse
- Projet autour de la musique

Le budget

LE BUDGET ALLOUE

Le budget de la structure est établi pour l'année civile. Le directeur de la structure est à même de ventiler son budget en fonction des besoins, des demandes enfants et animateurs, des projets...

Ce budget se compose de 5 familles de dépenses :

- Sorties : la réservation de sorties ou la venue d'un prestataire.
- Transports : la réservation d'un ou plusieurs cars.
- Fournitures : le matériel quotidien type feuilles, feutres, peinture.
- Petits équipements : le matériel ayant une durée de vie plus conséquente, de type sportif, jeux de société, appareils de cuisine etc.
- Alimentaires : achat de denrées alimentaires.

Il est à noter qu'à chaque vacances scolaires, un budget spécifique est alloué aux structures ouvertes pour l'accueil des enfants.

Enfin, le service Enfance Jeunesse de la commune, auquel nous appartenons, nous octroie régulièrement des prestations supplémentaires qui ne rentrent pas dans nos dépenses annuelles.

En voici quelques exemples : des créneaux piscines et patinoires, des ateliers philosophiques, d'initiation au yoga ou encore de découverte du système solaire, d'échecs etc.

LES PARTENAIRES

Nous travaillons en partenariat avec **les différentes associations et structures sportives et culturelles de la ville** tel que la bibliothèque, la patinoire, la piscine, les gymnases selon les disponibilités qui s'ouvrent à nous. Nous travaillons avec des prestataires extérieurs à la commune qui répondent nos besoins.

L'objectif étant de permettre aux enfants d'accéder plus facilement aux ressources du territoire afin de proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives.

Cette année, l'accueil de loisirs de l'épine Guyon travaillera en partenariat avec **l'école élémentaire** dans le but d'assurer le bon fonctionnement des transitions de la vie quotidienne des enfants (accueil périscolaire, temps de scolarité et la pause méridienne). Nous travaillerons également avec **l'école maternelle** dans le but de créer une continuité sur la journée des enfants. De plus, nous travaillons en collaboration sur deux projets tel que la création d'un jardin-potager en commun ainsi qu'un projet autour du jeu de société.

L'accueil de loisirs de Carnot fait partie d'une dynamique de secteur incluant **les accueils de loisirs de la Gare, CSC, Montédour, Source et Arc en ciel**. L'objectif de cette dynamique de secteur est de mettre en place à destination des enfants et des familles, des inter-centres, des projets en commun ainsi que des évènements durant l'année.

Les informations importantes

Durant la période d'ouverture de l'accueil, l'équipe pédagogique se porte garant du cadre imposé par la loi.

Concernant la mixité eu sein des Accueils Collectifs de Mineurs, la réglementation précise que pour l'accueil des enfants de moins de six ans, la mixité est réglementaire dans les espaces dédiés à l'intimité corporelle. En revanche, pour les enfants de plus de six ans, la mixité est interdite.

Nous entendons par espace dédié à l'intimité corporelle, les sanitaires ainsi que le dortoir.

Enfin, nous portons votre attention sur les jouets et appareils électroniques. Durant cette année, la mairie de Franconville et l'équipe d'animation mettent en place un certain nombre de choses (activités, vie quotidienne...) afin que les enfants puissent s'épanouir en collectivité et de ce fait, nous préconisons l'interdiction de ces derniers au sein de l'accueil de loisirs.

Il est également important de préciser que la mairie se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de casse.

De plus, la mairie de Franconville met à disposition différents moyens de communication avec les parents afin qu'ils puissent suivre l'avancement de l'année et dialoguer avec l'équipe pédagogique. Les moyens de communication sont les suivants :

- Une page Facebook
- Le site internet de la ville de Franconville : <http://www.ville-franconville.fr/>
- La boîte mail de l'accueil de loisirs : clm.epineguyon@ville-franconville.fr
- Les numéros de téléphones de l'accueil de loisirs : 01.39.32.68.26, 06.33.50.20.38 et 06.87.03.62.62
- L'affichage de l'accueil de loisirs

La sécurité de tous

LA SECURITE : PROCEDURE ANTI-INTRUSION – EXERCICE D'EVACUATION

Cette année, un point important tel que la sécurité du groupe ne sera en aucun cas négligé. Voici une liste exhaustive des points importants sur lesquels nous garantissons la mise en place :

- Fermer les accès à l'établissement tous les soirs.
- Fermer les portes d'accès aux bâtiments (pas à clef pour faciliter l'évacuation en cas d'incendie).
- Le directeur et l'équipe d'animation ont pour mission de savoir qui est dans l'enceinte de l'établissement et par conséquent de connaître l'exactitude des personnes autorisées à pénétrer dans l'établissement. Dans le cas contraire, il est de leur devoir d'interroger une personne se trouvant à l'abord de l'établissement.
- Compter régulièrement les enfants, surtout avant chaque déplacement.

Dans tous les cas, aucun enfant ne quitte la structure sans l'autorisation du directeur ou d'un animateur.

A cet effet, nous vous rappelons que l'ensemble de l'équipe pédagogique est en droit de demander à vérifier l'identité de quiconque se présentera pour récupérer un enfant, y compris les parents eux-mêmes.

Il en va de la sécurité de vos enfants !

De même, il nous paraît important de signaler qu'il appartient aux parents d'effectuer les démarches permettant d'autoriser des tierces personnes à récupérer leurs enfants. Pour ce faire, 2 méthodes sont possibles : via le kiosque famille en indiquant l'identité des personnes autorisées ou par l'envoi d'un mail d'autorisation au responsable de l'accueil de loisirs.

De plus, nous attirons votre attention sur le fait que les autorisations faites pour l'école ne le sont pas pour les accueils de loisirs. Ainsi, il vous faut faire la démarche pour les deux entités.

Nous rappelons également qu'une sensibilisation auprès des enfants sera faite et que les exercices d'évacuation sont obligatoires afin de garantir la sécurité de tous.

Plusieurs exercices d'évacuation seront mis en place par l'équipe d'animation.

1^{er} exercice : sur la journée du mercredi, chaque animateur a une tâche bien précise et un lieu en particulier à vérifier.

- Une personne est en charge de récupérer le dossier contenant toutes les fiches sanitaires et les traitements de premières urgences.
- Le temps d'une évacuation est estimé à 3 minutes.
- Le chrono est arrêté lorsque l'ensemble du groupe est au point de rassemblement adultes compris.

2^{ème} exercice : dans les mêmes conditions mais durant le temps méridien.

LES PAUSES DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Chaque acteur pédagogique a le droit à une pause de 20 minutes toutes les 6 heures de travail consécutives.

Le planning des pauses est mis en place en amont et est communiqué à l'ensemble de l'équipe d'animation. Toutefois, il est préférable d'informer que celui-ci peut être modifié, en fonction des besoins de l'accueil et/ou des conditions climatiques.

Dans certains cas de force majeure, comme l'hospitalisation d'un enfant, des pauses peuvent être supprimés. Si cela arrive, elles seront repositionnées ultérieurement.

L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique se fait en utilisant différents outils tels que des enquêtes par questionnaires ou par entretiens, des grilles d'évaluation par graduation ou d'observation et de suivi comme des cahiers de liaison, des carnets de bord, et des murs d'expression.

Le choix de ces outils dépend du public, de ce que l'on souhaite mesurer et du degré d'analyse que l'on souhaite mettre en œuvre. Il est important de préciser que les évaluations sont quantitatives et qualitatives.

Cette année, plusieurs évaluations auront lieu. Tout d'abord, l'évaluation de ce projet pédagogique que vous retrouverez ci-après. Puis viendra, l'évaluation des sessions de vacances, l'évaluation des projets d'animations.

Notre évaluation sera positive si nous arrivons à un seuil de 65% d'enfants qui auront atteint ces objectifs.

Objectifs	Critères d'évaluation	Indicateurs	Outils
<i>Stimuler la curiosité des enfants</i>	Le nombre d'actions innovantes mises en place par les enfants	Diversité des actions mises en place Modalité de communication en direction des enfants	Grille d'observation
<i>Responsabiliser les enfants en leur donnant de l'importance ou des responsabilités adaptées à leur âge</i>	Le nombre de rôles attribués Niveau d'acquisition	Modalité de communication en direction des enfants Diversité des rôles attribués Retranscription des enfants	Enquête par questionnaire avec les enfants
<i>Inciter les enfants à se respecter et à respecter les autres</i>	Diminution du nombre de conflits Qualité des échanges	Couverture sur les différents temps d'accueil des enfants Retranscription des enfants	Grille d'évaluation par graduation
<i>Développer l'empathie, la compréhension de la diversité, à prendre en compte l'autre</i>	Le nombre d'ateliers d'expression orale proposés Qualité des échanges	Diversité des ateliers d'expression orale proposés Retranscription des enfants vers les enfants	Grille d'observation
<i>Favoriser l'entraide et le partage</i>	Le partage avec le plus grand nombre Qualité de l'entraide	Couverture sur les différents temps d'accueil des enfants Diversité des actions proposées Retranscription des enfants vers les enfants	Grille d'observation
<i>Valoriser les choix et les interventions des enfants</i>	Le nombre d'outils proposés Pertinence des outils	Modalité de communication en direction des enfants Diversité des outils proposés Retranscription des enfants	Enquête par questionnaire avec les enfants
<i>Sensibiliser l'enfant dans les moments de vie collective, à l'importance d'adopter un comportement citoyen à l'intérieur ou l'extérieur de la structure</i>	Le nombre d'actions proposées Niveau d'acquisition	Couverture sur les différents temps d'accueil des enfants Mixité dans les actions proposées Participation des enfants fréquentant l'accueil de loisirs	Réponses aux énigmes et quiz

Sensibiliser les enfants au handicap

Le nombre d'ateliers proposés
Connaissance des enfants

Mixité dans les ateliers proposés
Participation de publics spécifiques
Retranscription des enfants

Réponses aux énigmes et quiz

La conclusion

Ce projet s'inscrit dans la perspective de répondre à la fois aux objectifs éducatifs de la mairie de Franconville mais également aux attentes des parents face au suivi de leurs enfants par l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs de l'épine Guyon.

L'évaluation faite en fin d'année montrera si les objectifs fixés en amont ont été atteints. Toutefois, il est intéressant de souligner que le plus important reste l'épanouissement et le plaisir que recevront les enfants durant les animations proposées cette année.

